

STMicroelectronics annonce les résolutions proposées à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2022

STMicroelectronics annonce les résolutions proposées à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2022

Amsterdam, le 4 avril 2022 – **STMicroelectronics (NYSE : STM)**, un leader mondial des semi-conducteurs dont les clients couvrent toute la gamme des applications électroniques, annonce les résolutions qui seront soumises pour approbation à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra à Amsterdam (Pays-Bas), le 25 mai 2022.

Les résolutions, proposées par le Conseil de Surveillance, sont :

- L'approbation des comptes statutaires annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément aux normes comptables internationales IFRS-EU (International Financial Reporting Standards). Les comptes statutaires annuels 2021 ont été déposés auprès de l'organisme néerlandais de régulation des marchés financiers (AFM) le 24 mars 2022 et sont disponibles sur le site internet de la Société (www.st.com) ainsi que sur le site de l'AFM (www.afm.nl) ;
- La distribution d'un dividende en numéraire de 0,24 US\$ par action ordinaire en circulation, payable par tranches trimestrielles de 0,06 US\$ pour chacun des deuxième, troisième et quatrième trimestres 2022 et le premier trimestre 2023 aux actionnaires inscrits dans les registres de la Société à la date d'enregistrement le mois de chaque versement trimestriel (voir tableau ci-après) ;
- Le renouvellement du mandat de Madame Janet Davidson comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de deux ans, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2024 ;
- La nomination de Madame Donatella Sciuto comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2025, en remplacement de Madame Lucia Morselli dont le mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2022 ;
- L'approbation de la portion de la rémunération du Président du Directoire et Directeur Général payée en actions ;
- L'autorisation au Directoire, jusqu'à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle 2023, de racheter des actions, sous réserve de l'approbation du Conseil de Surveillance ;
- La délégation au Conseil de Surveillance du pouvoir d'émettre de nouvelles actions ordinaires, d'octroyer des droits de souscription à ces actions, et de limiter et/ou exclure les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants sur des actions ordinaires, jusqu'à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle 2023 ;
- La décharge pour le membre unique du Directoire ; et
- La décharge pour les membres du Conseil de Surveillance.

La date limite d'inscription dans les registres de la Société pour tous les actionnaires afin de participer à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires est fixée au 27 avril 2022. L'ordre du jour complet et les informations détaillées nécessaires concernant l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2022 ainsi que tous les documents afférents, sont disponibles sur le site internet de la Société (www.st.com) et mis à la disposition des actionnaires conformément aux législations et réglementations en vigueur à compter du 4 avril 2022.

Pandémie COVID-19

Face à la menace constante que représente la pandémie mondiale de COVID-19 pour la santé et la sécurité, les conseils locaux aux Pays-Bas pour limiter la propagation du COVID-19, et en vue de la prochaine Assemblée Générale Annuelle (AGA), ST est engagé afin de préserver la santé et la sécurité de ses actionnaires, de ses employés et de ses autres parties prenantes. Par conséquent, nous prenons des mesures préventives afin de limiter le risque d'infection pour toutes les parties impliquées dans nos activités. Cette approche sera également appliquée à notre assemblée générale annuelle. Par conséquent, en plus d'assister en personne à l'AGA, les actionnaires ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par Internet ou par procuration.

ST continuera à surveiller étroitement la situation et pourra adopter des mesures de sécurité supplémentaires si nécessaire (telles que limiter davantage la participation physique à l'Assemblée Générale Annuelle aux principaux participants uniquement, comme le permet la loi) et, si la Société le juge approprié, elle se réserve le droit de changer l'organisation de l'AGA en un format hybride ou virtuel. D'autres annonces à cet égard seront publiées, le cas échéant, sur le site internet de ST.

Le tableau ci-dessous résume le calendrier complet des versements trimestriels des dividendes :

					Suspension des transferts d'actions entre les registres new-yorkais et néerlandais	
Trimestre	Date de négociation coupon détaché	Date d'enregistrement Monde	Date de paiement en Europe	Date de paiement NYSE à partir du :	De la clôture des marchés en Europe :	Jusqu'à l'ouverture des marchés à New York le :
T2 2022	20 juin 22	21 juin 22	22 juin 22	28 juin 22	20 juin 22	22 juin 22
T3 2022	19 sept 22	20 sept 22	21 sept 22	27 sept 22	19 sept 22	21 sept 22
T4 2022	12 déc 22	13 déc 22	14 déc 22	20 déc 22	12 déc 22	14 déc 22
T1 2023	20 mars 23	21 mars 23	22 mars 23	28 mars 23	20 mars 23	22 mars 23

À propos de STMicroelectronics

Chez ST, nous sommes 48 000 créateurs et fabricants de technologies microélectroniques. Nous maîtrisons toute la chaîne d'approvisionnement des semiconducteurs avec nos sites de production

de pointe. En tant que fabricant de composants indépendant, nous collaborons avec plus de 200 000 clients et des milliers de partenaires. Avec eux, nous concevons et créons des produits, des solutions et des écosystèmes qui répondent à leurs défis et opportunités, et à la nécessité de contribuer à un monde plus durable. Nos technologies permettent une mobilité plus intelligente, une gestion plus efficace de l'énergie et de la puissance, et un déploiement à grande échelle de l'Internet des objets (IoT) et de la 5G. ST s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2027. Pour de plus amples informations, visitez le site www.st.com.

Pour plus d'informations, contacter :

Contact presse

Nelly Dimey

Tél : 01.58.07.77.85

Mobile : 06.75.00.73.39

nelly.dimey@st.com

Relations avec les Investisseurs

Céline Berthier

Tél : +41.22.929.58.12

celine.berthier@st.com

Pièce jointe

- [C3079C – ST – Résolutions proposées pour l'AGM 2022 – FINAL POUR PUBLICATION](#)